



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 12 octobre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 octobre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 6 incluse), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question 3), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 6 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Françoise PRESSE.

Absents :

M. Eric ALAUZET, M. Nicolas BODIN, M. Cyril DEVESA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, M. Anthony POULIN (à compter de la question 7), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question 2 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 7), M. Ludovic FAGAUT.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT, M. Nicolas BODIN à Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA à Mme Anne VIGNOT, M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, M. Michel LOYAT à M. Abdel GHEZALI, M. Anthony POULIN à Mme Françoise PRESSE (à compter de la question 7), Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON, Mme Karima ROCHDI à Mme Danièle POISSENOT (jusqu'à la question 2 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danièle DARD, Mme Ilva SUGNY à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question 7), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN.

OBJET : 31 - Partenariat entre des étudiants italiens et la Citadelle

Partenariat entre des étudiants italiens et la Citadelle

Rapporteur : M. l'Adjoint MORTON

La Citadelle de Besançon a mis en place une application numérique «MaCitadelle» ayant vocation à remplacer les audioguides actuels. Il s'agit d'un guide interactif avec plusieurs niveaux de lecture (adulte, enfant et FALC) dont un parcours de visite du monument. La Citadelle souhaite proposer cet outil à tous les publics, y compris le public étranger. Ainsi, l'application numérique est disponible en anglais, allemand et italien.

A ce titre, la Citadelle de Besançon a sollicité M. SPAGNOLI, professeur d'italien, pour un partenariat pour la traduction des textes de l'application numérique en italien. Ainsi, il a proposé à des étudiants italiens de les réaliser dans le cadre de leur cursus Erasmus à l'UFR SLHS (département Italien) de l'Université de Franche-Comté.

Les objectifs principaux de ce partenariat sont les suivants :

- renforcer les liens entre la Citadelle de Besançon et l'Université de Franche-Comté,
- proposer aux étudiants un projet pédagogique concret dans le cadre de leur cursus universitaire leur permettant de mettre en pratique leurs études linguistiques,
- permettre à ces jeunes de découvrir le patrimoine de leur pays d'accueil en participant activement à sa valorisation.

Les étudiants ont traduit ainsi l'ensemble du contenu textuel du parcours «Site Vauban» version adulte et ses bonus et du parcours «Site Vauban» version enfant et ses jeux.

Dans un second temps, les étudiants ont enregistré ce même contenu en version audio italienne dans un studio professionnel.

Ce projet ayant donné toute satisfaction aux deux parties, il est envisagé de continuer la collaboration dans le cadre des autres parcours de découverte qui seront développés sur l'application numérique pour les autres thématiques de la Citadelle (Muséum...).

Aussi, il s'agit maintenant de fixer les modalités de cession des droits afférents à la traduction en italien des textes de l'application numérique et à l'utilisation des voix des étudiants dans ce cadre.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver les conventions de cession de droits à destination des étudiants italiens ayant participé au projet de traduction de l'application numérique «MaCitadelle»,
- autoriser la Citadelle de Besançon à renouveler ce type de partenariat avec des étudiants,
- et enfin, à ce titre, autoriser M. le Maire à signer toutes conventions de même type.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Dard.

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 OCT. 2017



Contrôle de légalité